

DISCOURS DU PREMIER MINISTRE MOHAMED DILEITA A L'OCCASION DE LA CONFERENCE SOUS REGIONALE SUR LES MUTILATIONS GENITALES FEMININES

3 Février 2005

Excellence Mme la Première Dame
Excellence Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement
Mesdames, Messieurs les Ministres des Républiques sœurs
Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des Organisations internationales,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs

Nous voilà au terme d'un événement d'une importance capitale pour le devenir de la femme dans nos pays. En effet, nous clôturons aujourd'hui la conférence sous régionale sur "l'élimination des Mutilations Génitales Féminines-", que mon pays, la République de Djibouti a eu l'honneur d'héberger.

Ces assises qui ont réuni des Ressortissants de plus d'une dizaine de pays, nous ont permis, deux jours durant, de nous pencher profondément sur un problème de taille, qui à plus d'un titre, compromet l'avenir de nos femmes, sœurs et filles, hypothéquant du même coup, le développement de nos pays respectifs.

Durant ces deux derniers jours, d'illustres responsables des secteurs public et privé, des dignitaires religieux, d'éminents universitaires, des femmes convaincues et engagées ont eu à débattre pour "un consensus politique et religieux sur l'abandon des Mutilations Génitales Féminines "

En tout premier lieu, permettez-moi de féliciter et de remercier chaleureusement, au nom de son Excellence le Président de la République, Mr Ismail Omar Guelleh et en mon nom personnel, tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué au succès de cette rencontre.

Je pense tant aux organisateurs, aux intervenants qu'aux participants et je suis fier en ma qualité de Premier Ministre du pays hôte, de pouvoir leur rendre un hommage public.

Cette conférence sous régionale sur l'élimination des Mutilations Génitales Féminines, nous a permis de nous arrêter un moment sur les résultats, d'en faire un bilan et de formuler un nouveau calendrier.

Dans cette logique, je voudrais brièvement rappeler quelques-uns des objectifs qui ont guidé l'organisation et la tenue de cette conférence, de façon à mieux dégager les acquis et retenir les actions futures.

Honorables invités;
Mesdames, Messieurs

Il s'agissait au cours de cette conférence de:

- Casser définitivement les faux concepts religieux qui sous-tendent ces pratiques d'un autre âge, par un consensus.
- Formuler des recommandations pour l'adoption de stratégies novatrices durables de communication s'appuyant sur les vraies valeurs de l'islam;
- Partager les efforts et les initiatives de Djibouti face à un problème qui dépasse les limites des frontières

D'une manière générale, le constat est unanime. La grande majorité de ces objectifs a été atteinte :

Un véritable consensus s'est dégagé sur ces pratiques cruelles, dangereuses et dégradantes imposées à la femme. Nous faisons face à un véritable problème de Santé publique, un obstacle au développement durable de la femme et une atteinte aux droits élémentaires de l'individu.

L'apport de prestigieuses universitaires a permis de lever certains obstacles difficiles. Et la confusion s'est définitivement dissipée sur les mauvaises interprétations religieuses facilitant la perpétuation de ces traditions infamantes.

En outre, un environnement politique, religieux, national et régional, favorable a vu le jour.

Le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, relatif aux droits de la Femme en Afrique, a été ratifié par Djibouti. Il constitue dans le contexte de ce combat, un cadre institutionnel opérationnel de tout premier ordre. A nous de veiller à ce qu'il ne devienne pas un document supplémentaire mais au contraire un rappel quotidien opérationnel et un signe d'engagement qui se traduira de jours en jours en actions concrètes.

Honorables invités;
Mesdames, Messieurs

Dans ce contexte de réponse adaptée face à ces pratiques néfastes, je profiterai de cette occasion, pour rappeler qu'en République de Djibouti, la lutte contre les mutilations génitales féminines s'inscrit dans notre action depuis un certain temps. Des interventions pertinentes sont déjà en cours.

Je pense entre autre à:

- La lutte des femmes Djiboutiennes au sein de l'Union Nationale des Femmes de Djibouti ;
- La déclaration de la plus haute autorité du Pays lors de la journée internationale des femmes, le 08 mars 2004;
- L'adoption en 1995 de l'Article 333 du code Pénal qui stipule sans ambages: "Les violences ayant entraîné une Mutilation Génitale sont punies de cinq ans d'emprisonnement et de 1000000 de Fdj d'amendes" ;
- La signature en décembre 2003 par le gouvernement de la République de Djibouti du Protocole de Maputo dans le cadre de la Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples ;
- Et enfin, la politique menée par le Gouvernement au sein du Ministère de la Santé et le Projet Santé de la Reproduction ;

Mesdames et Messieurs,

Dans un environnement d'approche genre constructif, la femme occupe de plus en plus une place prépondérante dans toute notre programmation. L'épanouissement de nos femmes à travers l'abandon de ces pratiques néfastes est pour nous plus qu'une Politique Publique parmi tant d'autres. C'est plutôt un outil privilégié pour affirmer notre position de pionnier dans le domaine. C'est un engagement certes ambitieux mais compte tenu de l'enjeu et sous la conduite du Président de la République, nul ne ménagera ses efforts.

Pour terminer, j'espère que les djiboutiens ont su donner le meilleur d'eux même pour rendre agréable, comme à l'accoutumée, le séjour de nos illustres invités. Je leur souhaite un bon retour dans leur pays respectif en leur rappelant toutefois, que la terre de Djibouti, demeure un lieu d'échanges et de rencontre toujours prêt à les accueillir en toute circonstance.

Je vous remercie